



Jeffrey V. Hill

Hill & Lamb LLP
1000 SW Broadway, Suite 1780
Portland, OR 97205

Phone: 503-417-1104

Fax: 971-373-8801

jhill@hill-lamb.com

Maître Jeffrey HILL est avocat agréé dans les états de l'Oregon et de Washington. Il préserve les droits de la défense dans les litiges civils liés aux couvertures d'assurance, les responsabilités professionnelles (avocats, médecins, comptables, agents immobilier, etc.), les responsabilités du fait du produit, les actes de négligence en général et les lois environnementales. Maître HILL sert de relais entre les différents procès ou litiges dans tous les États-Unis. Il possède un bon niveau de langue française.

Maître HILL fait partie d'une association d'avocats internationale, l'Eagle International Associates, Inc. (www.eagle-law.com) Cette association compte des membres à travers les États-Unis et l'Europe, y compris La France et La Belgique. Grâce à cette association, Maître HILL et son cabinet travaillent facilement avec des avocats qu'ils connaissent bien. C'est particulièrement efficace lorsque les problèmes juridiques de leurs clients concernent les lois de nombreux états et voire des états répartis dans le monde entier.

Maître HILL est l'auteur de plusieurs contributions dans les domaines du droit, des procès et de la procédure. Il donne aussi fréquemment des conférences. En 2008, au cours d'une réunion chez Eagle à Paris, il a fait une communication s'intitulant *Les Juridictions de Première Instance et Les Procès aux États-Unis, Vue d'Ensemble*. En 2004, à Bruxelles, il a donné une présentation historique et générale portant sur *Les Litiges sur La Couverture d'Assurance Environnementale aux États-Unis*.

Maître HILL, assisté par les membres de son cabinet et les membres d'Eagle, est habilité à diriger les procès intentés contre leurs clients sur tout le territoire des États-Unis. Il comprend exactement les besoins de ses clients qui doivent rester au courant de tout ce qui est important dans les procès. Dans certains cas, pour mieux répondre aux besoins de ses clients, il les aide à choisir d'autres avocats qu'il supervise. À la demande de ses clients, ou en fonction des nécessités, Maître Hill n'hésite pas se présenter dans leurs bureaux pour analyser en détail tout ce qui est primordial à la résolution du litige. Maître HILL a grandi à l'étranger et il est sensible aux différences culturelles. Cela fait de lui un interlocuteur idéal pour guider et accompagner ses clients étrangers dans toutes leurs procédures de litiges engagées aux États-Unis.